PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 DECEMBRE 2024

Le vingt-six du mois de décembre deux mil vingt-quatre à dix-huit heures, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de son maire, Christophe GUILLARME, celui-ci certifie que la convocation des membres en exercice était de 15.

Secrétaire de séance : Olivier FAJWISIEWICZ

Membres présents à la séance : Christophe GUILLARME, Mireille PALMIER, Fabien MARTINON, Nathalie BLANCHARD, Philippe SESSIECQ, Joëlle BAYARD, Gérard BORDET, Olivier FAJWISIEWICZ, Fabienne ETAIX, Michelle CHIRAT, Christophe GERARD.

Membres absents ayant donné pouvoir : Dominique DUBOIS donne pouvoir à Nathalie BLANCHARD

Membres absents ou excusés : Édouard PONCET, Lorène GRANGE, David BEFORT

Date de la convocation : 17 décembre 2024

Le procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 27 novembre 2024 est approuvé à l'unanimité.

<u>AVENANT A LA CONVENTION 2023-2026 POUR LA GESTION DES DOSSIERS CNRACL - Délibération</u> 2412001

En raison de l'évolution de la plateforme des employeurs publiques qui a pour objectif de mutualiser les outils de gestion de retraite des agents territoriaux, hospitaliers et de l'Etat, des nouveaux services sont proposés et d'autres sont supprimés.

Des modifications doivent intervenir au niveau de la délégation faite au CDG dans le cadre de la convention 2023-2026 et un avenant doit être validé.

Monsieur le Maire propose d'approuver cet avenant et de l'autoriser à signer tous les documents nécessaires à sa mise en œuvre.

Décision du conseil municipal :

POUR: 11	CONTRE: 0	ABSTENTION: 0	NPPAV : 0
----------	-----------	---------------	-----------

PLAN DE FORMATION MUTUALISE 2025-2027 – Délibération 2412002

Le CDG42 a rédigé un plan de formation sur la base du recensement établi par le CNFPT auprès des collectivités de la Loire de moins de 50 agents.

Ce plan mutualisé s'appliquera au cours des années 2025, 2026, 2027.

Les axes du plan de formation sont les suivants :

- S'informer pour actualiser ses connaissances,
- Se professionnaliser et se perfectionner,
- Prévenir les situations à risques et être acteur de la santé et sécurité au travail,
- Permettre et inciter les agents à être acteurs de leurs parcours professionnels,
- Intégrer le développement durable dans les pratiques professionnelles.

Monsieur le Maire propose d'approuver ce plan de formation mutualisé (2025-2027)

Décision du conseil municipal :

POUR: 11 CONTRE: 0 ABSTENTION: 0 NPPAV: 0	
---	--

CONVENTION DE REMPLACEMENT DES SECRETAIRES GENERAUX DE MAIRIE - Délibération 2412003

La Communauté de Communes peut mettre à disposition son « service de remplacement des secrétaires généraux de mairie » au tarif horaire de 28 euros.

Monsieur le Maire propose de l'autoriser à signer la convention de mise à disposition de service de remplacement.

Décision du conseil municipal :

POUR: 11 CONTRE: 0 ABSTENTION: 0 NPPAV: 0	FOUR II CONTRETO	
---	--------------------	--

<u>DEMANDE DE SUBVENTION DETR POUR AMÉNAGEMENT DE LA COUR DE L'ÉCOLE – Délibération</u> 2412004

Lors de la réunion du Conseil Municipal au mois de novembre, Monsieur le Maire avait présenté le projet d'aménagement de la cour de l'école, gestion des eaux pluviales et construction d'un préau. Le montant des travaux a évolué et s'élève désormais à 541 879.10 € hors taxes, hors frais de démolition du préau existant.

Monsieur le Maire propose d'approuver ce nouveau montant de travaux et de solliciter l'Etat pour l'obtention d'une subvention au titre de la DETR.

Il précise que le projet ne sera probablement pas réalisé en 2025 et pourra être revu à la baisse selon le montant des subventions obtenues.

Décision du conseil municipal :

POUR : 11 CONTRE : 0	ABSTENTION: 0	NPPAV: 0
----------------------	---------------	----------

<u>DEMANDE DE SUBVENTION «FONDS VERT» POUR L'AMÉNAGEMENT DE LA COUR DE L'ECOLE –</u> Délibération 2412005

Monsieur le Maire propose de demander une subvention à l'Etat au titre du « fonds vert ». Le plan de financement sera établi pour 541 879.10 € HT de travaux.

Décision du conseil municipal :

POUR : 11	CONTRE: 0	ABSTENTION: 0	NPPAV : 0

<u>DEMANDE DE SUBVENTION AU DEPARTEMENT POUR L'AMÉNAGEMENT DE LA COUR DE L'ECOLE – Délibération 2412006</u>

Monsieur le Maire propose de demander une subvention au Département au titre de l'enveloppe territorialisée. Le plan de financement sera établi pour 541 879.10 € HT de travaux.

Décision du conseil municipal :

POUR: 11	CONTRE: 0	ABSTENTION: 0	NPPAV : 0

TARIF 2025 REDEVANCE MODERNISATION DES RESEAUX D'ASSAINISSEMENT – Délibération 2411007

Monsieur le Maire explique à l'assemblée que la redevance modernisation des réseaux (0.16 € en 2024) est remplacée à partir du 1^{er} janvier 2025 par une redevance pour performance des systèmes d'assainissement collectif.

Elle est facturée par l'agence de l'eau aux collectivités compétentes pour traitement des eaux usées.

Le tarif de base est fixé par l'agence de l'eau à 0.28 €/m3

Ce tarif est modulé en fonction des performances du système d'assainissement collectif de la collectivité. Il est égal au tarif de base multiplié par un coefficient de modulation compris entre 0.3 (objectif de performance maximale atteint) et 1 (objectif de performance minimale non atteint, pas d'abattement de la redevance).

Pour l'année 2025 l'agence de l'eau Loire Bretagne a fixé à 0.3 le taux de modulation.

Le tarif 2025 pour la performance des systèmes d'assainissement collectif sera donc de 0.084 €/m3.

Monsieur le Maire propose d'approuver ce taux de 0.084 €/M3 au 1er janvier 2025.

Décision du conseil municipal :

POUR: 11	CONTRE: 0	ABSTENTION: 0	NPPAV: 0

QUESTIONS DIVERSES:

➤ Christophe GUILLARME :

- -Économie : Informations sur 2 entreprises de la zone des Places : Chocolartisan (sortie du redressement) et DJ MECA (reprise par des employés et investisseurs).
- -Paris-Nice : passage de la course le 13 mars à 12h35
- Gérard BORDET :
- -Comité syndical du SIEL début décembre
- -Point à faire sur les installations de prises qui n'ont pas été encore demandées (fin de la gratuité en décembre 2025). 90 maisons ne sont toujours pas raccordées.
- > Fabien MARTINON:
- -Problèmes d'urbanisme pour 2 habitations. Quelques travaux à effectuer pour se mettre en conformité.

Arrivée de Mireille PALMIER à 19h15

➤ Philippe SESSIECQ :

- -Lotissement Les Jonquilles : travaux d'aménagement terminés. Des options d'achat ont été mises sur 2 lots. Le cheminement piéton est terminé et le mur de clôture de la Civensoise est percé. Il faut modifier le portail d'entrée du clos (Devis BAROU pour 7350 € HT).
- -Micro-crèche : problème d'eau qui arrive en quantité importante dans les fondations. Les travaux sont stoppés pour l'instant. Il faut réaliser une étude hydrogéologique.
- Christophe GUILLARME :
- -Prolongation de la piste cyclable route de Feurs. Arbitrage au Département en janvier.
- -Illuminations de Noël Franck étant seul suite au départ de Nicolas POTHIER, il n'a pas pu cette année utiliser la nacelle pour l'installation des guirlandes.
- -Services techniques :

Recherche d'un employé une journée ou 2 par semaine.

Avec le transfert de la compétence assainissement, il faut se demander si l'on conserve l'entretien des stations d'épuration ou si on le confie à l'équipe de techniciens de CCFE.

- -CCFE: Nouveau site internet plus fonctionnel
- -Vœux du Maire le 10 janvier à 19h30
- -Éclairage public : Passage en LED route de Feurs le 6 janvier 2025

TOUR DE TABLE:

Gérard BORDET:

-Demande d'informations sur le projet city-stade. Fabien MARTINON précise que le sujet sera évoqué début 2025.

Christophe GERARD:

-A assisté à la cérémonie de la Ste Barbe à Feurs et à une cérémonie de naturalisation d'une administrée à la Sous-Préfecture.

Michelle CHIRAT:

- -Formation hygiène à l'EFS avec Olivier FAJWISIEWICZ (afin de gérer la collation lors de la collecte) Philippe SESSIECQ :
- -Réunion sur la révision du PLU de Feurs (pas d'impact pour Civens) et congrès des Maires de la Loire
- -Marché avec animation le mercredi 18 décembre : bonne affluence

Olivier FAJWISIEWICZ:

-Journée inter-associations le 16 décembre : elle s'est bien déroulée

Fabien MARTINON:

- -Déchets (alternance poubelle jaune et poubelle verte à partir de janvier 2025)
- -Commande de panneaux et porte-vélo effectuée
- -Commission voirie : date de réunion à fixer
- -Soirée Diots des Baladins : le 25 janvier
- -Comité des fêtes : AG le 12 janvier. Des démissions sont annoncées dans le bureau.

Nathalie BLANCHARD:

- -CCAS : les colis ont été distribués et l'animation s'est bien passée
- -Vœux du Maire : les commandes du buffet sont passées
- -Cimetière paysager : Première inhumation le vendredi 27 décembre

Mireille palmier :

- -Remerciements aux personnes qui ont assuré le service lors du repas de Noël des enfants
- -CMJ: les enfants ont été convoqués pour la cérémonie des vœux

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20H30.

Christophe GUILLARME, Maire Olivier FAJWISIEWICZ Secrétaire de séance